

## L'irrigation goutte à goutte

### I. Généralités:

<b>1. Titre de l'innovation:</b> L'irrigation goutte à goutte dans les périmètres horticoles du Diéri	<b>5. Acteurs impliqués:</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Services techniques d'appui conseil ou de recherche-développement (Agriculture, Hydraulique, Agence Nationale pour le Conseil Agricole et Rural, Centres d'Appui au Développement Local, etc.)</li><li>• Projets et Programmes, ONG;</li><li>• Collectivités locales;</li><li>• Organisations paysannes et faitières;</li><li>• Privés spécialisés dans le goutte à goutte .</li></ul>
<b>2. Pays - Région:</b> Sénégal	<b>6. Date de lancement:</b> 2005
<b>3. Organisation:</b> PRODAM	<b>7. Type d'innovation:</b> Technologies et pratiques
<b>4. Qui est l'innovateur?</b> PRODAM	

### II. Questions clés:

#### 8. Résumé:

Dans le but de lutter efficacement contre la pauvreté en zone de production agricole structurellement déficitaire, le PRODAM a initié en rapport avec les populations, un système de production intensive basé sur l'utilisation de la micro irrigation.

Les initiatives prises ont porté sur:

- l'installation d'un système goutte à goutte pour rationaliser l'utilisation de l'eau tout en améliorant la productivité (dopage des rendements et réduction des risques phytosanitaires)
- le raccordement des périmètres horticoles (3 à 5 ha) aux forages des villages bénéficiaires afin de réduire les coûts d'investissement.
- la mobilisation sociale et financière des émigrés et de la communauté rurale aux cotés des populations bénéficiaires pour le financement d'une partie de l'investissement des périmètres (environ 25 %)
- la mise en place d'un dispositif d'appui technique et organisationnel composé du PRODAM et des services techniques pérennes (Hydraulique, Agriculture etc.) dans la perspective du départ du projet

#### 9. Quel problème l'innovation tente-t-elle de résoudre?

Au plan climatique le Diéri est fortement déshéritée et se trouve confrontée à des difficultés parmi lesquelles :

- Faible pluviométrie et difficultés pour les cultures pluviales à boucler leur cycle ;
- Inexistence des cultures de décrue (sorgho et niébé) depuis l'avènement des barrages ; ce qui occasionne un important déficit vivrier
- Rareté de la ressource eau;
- Insécurité alimentaire et pauvreté ambiante accentuent le départ des hommes à l'émigration ;
- Faible accès des femmes aux ressources ;
- Faible revenu des femmes .

#### 10. Conditions clés d'une bonne reproduction du modèle:

La réplification de ce système est en cours dans le secteur privé car des émigrés ont déjà commencé, avec l'appui technique du PRODAM à financer, des programmes Goutte à goutte sur fonds propre (Cf Sémmé)

Les conditions de la réplabilité sont liées à:

- l'existence d'un forage dont le débit d'exploitation permet de couvrir les besoins en eau des populations et d'un périmètre de 3 à 5 ha,
- la capacité des populations à mobiliser la participation financière qui est très symbolique si l'on en juge par la cotisation des membres (environ 10 000 à 15 000 F CFA ; soit 3 à 4,5 millions pour un groupement de 300 personnes),
- la productivité et la rentabilité avérées du système goutte à goutte qui contribuent énormément à l'adhésion des bénéficiaires dès les premières visites d'expériences (revenu net de 16 à 28 millions par an sur 3 à 5 ha),
- l'adhésion des émigrés et des communautés rurales qui participent désormais à l'effort de financement des périmètres au profit des populations de leurs localités respectives,
- la capacité d'autofinancement de l'activité au regard des revenus nets que les bénéficiaires peuvent en tirer.

#### Principaux résultats:

Les périmètres horticoles visent le relèvement des revenus des groupes vulnérables (organisations de femmes et de jeunes) dont l'accès aux ressources n'est pas évident (terre, crédit de campagne, etc.). En plus, ces deux groupes constituent la frange la plus importante de la population et supportent toutes les difficultés économiques auxquelles les ménages ruraux sont confrontés. A terme, les périmètres pourraient constituer un pôle de production maraîchère pour une superficie totale de 50 ha (d'ici 2010) pouvant générer 300 millions de francs CFA par an.

#### 11. Accessibilité: (pauvres, femmes, jeunes, migrants ...)/ Groupe cible

Producteurs locaux

#### 12. Difficultés rencontrées:

Les suivants points sont à améliorer :

- Impliquer davantage la communauté rurale et le CLCOP dans le processus d'identification des bénéficiaires, le financement des équipements
- Poursuivre la formation des bénéficiaires pour la maîtrise des itinéraires techniques, du calendrier cultural et de l'outil de production
- Mettre en place un réseau des périmètres horticoles afin de mieux planifier la production et d'apporter des solutions organisationnelles aux problèmes de la commercialisation (achats et ventes groupés, appui à la mise en place d'un dispositif de kiosques à fruits et légumes dans les centres urbains, appui à la recherche de marchés, etc.).

#### 13. Aspects financiers:

Une participation de 10 000 à 15 000 F CFA par membre est requise pour assurer la participation des bénéficiaires pour un groupement de 300 personnes environ.

Deux modules de périmètres sont vulgarisés :

Modules	Coût équipement (F CFA)	Clôture métallique (F CFA)	Coût global (F CFA)	Participations bénéficiaires	
				Montant (F CFA)	Pourcentage
3 ha	7 000 000	3 000 000	10 000 000	3 000 000	30%
5 ha	11 000 000	4 000 000	15 000 000	4 000 000	27%

### III. Résumé technique:

L'aspect technique plus relevant est la mobilisation sociale qui passe par l'identification des groupements porteurs du projet. Pour cela, la communauté rurale et le cadre local de concertation des organisations de producteurs (CLCOP) sont mis à profit à travers des séries de réunions d'information et de sensibilisation auxquelles sont associées les services techniques de l'Hydraulique et de l'Agriculture entre autres. Il s'agit notamment de :

- Organisation de visites d'expériences en cours en faveur des futures bénéficiaires ;
- Mobilisation de la participation des bénéficiaires soutenus par les communautés rurales et les émigrés ;
- Mise en place d'un partenariat regroupant les bénéficiaires, le comité de forage et le service de l'Hydraulique sur les modalités d'intégration du périmètre dans le système d'approvisionnement en eau du village ;
- Suivi et accompagnement des activités de production et de commercialisation (appui-conseil, formation).

### IV. Suivi:

#### 15. Personnes à contacter:

Name	Organization	Email
Mamadou Thierno BA, Directeur du PRODAM	PRODAM/Matam/Sénégal BP 99 FAX : 33 966 63 53	<a href="mailto:prodam@orange.sn">prodam@orange.sn</a>
Abdoulaye NDAO, Responsable Développement Agricole et Pastoral		<a href="mailto:ndaoabdoulaye@prodam2.net">ndaoabdoulaye@prodam2.net</a>

#### 16. Lien utile:

[www.prodamsn.org](http://www.prodamsn.org)

#### 17. Documents à consulter: (titres des documents + lien ou personne à contacter ou coordonnées)

L'Irrigation goutte à goutte en zone Diéri